



ZONE SUD-EST

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE HOCKEY SUR GLACE



AURA

LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES
DE HOCKEY SUR GLACE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



PACA

LIGUE PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR
DE HOCKEY SUR GLACE



RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

**Messieurs les Cadres,
Messieurs les joueurs retenus pour le Tournoi U15 à Mannheim.**

Gap, le 23 Novembre 2018

Chers Amis,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que vous êtes retenus au sein de l'Equipe Sud Est U14 pour participer au tournoi U15 de :

Mannheim, du 25 au 27 Janvier 2019

Ce tournoi s'inscrit dans le Programme de Développement mis en place par les Ligues de la Zone Sud Est.

Veillez retourner par mail une confirmation de participation ou de non-participation le plus rapidement possible à Guillaume BERGER (gberger.ligue.aura@gmail.com) accompagnée des différentes pièces administratives.

Il est rappelé aux remplaçants qu'ils ne seront convoqués définitivement qu'en cas de défection de titulaires. Cette convocation tient lieu pour eux uniquement d'information. Toutefois, les joueurs qui sont indiqués en tant que remplaçant peuvent également nous confirmer leur disponibilité par retour de mail. Cela facilitera les démarches en cas de défections.

Pour tout renseignement complémentaire, votre contact est :
Guillaume BERGER, 06 07 65 32 55

Nous vous prions de croire, chers amis, en l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Lionel CHARRIER
Conseiller Technique National
Pour les Présidentes des Ligues AURA – PACA
Et le Délégué de la Zone Sud Est

Copies : C. DUCHAMP (DTN Adjointe) – Présidents des Ligues et Membres Conseil de Zone Sud Est – Les clubs concernés (Présidents ou Responsables du Hockey Mineur et Entraîneurs).

ENCADREMENT

Direction Technique Nationale : Lionel CHARRIER
Conseiller Technique de Ligue AURA : Mickaël PEREZ
Conseiller Technique de Ligue PACA : Vincent PELTIER
Administratif Ligue : Guillaume BERGER
Service Civique : Lola PEYRON

COMPOSITION DU COLLECTIF U14 SUD EST :

Nom - Prénom	Position	Année	Club	
FERRUS	Hugo	GK	2005	BRIANCON
GILLODES	Eline	GK	2005	GAP
AMOURIQ	Loic	D	2005	GAP
BERMOND GONNET	Romain	D	2005	BRIANCON
BICAN	Vincent	D	2005	BRIANCON
CAL	Nathan	D	2005	GAP
PERDRIX	Mattéo	D	2005	HOCKEY CLUB 74
QUAIX	Axel	D	2005	GRENOBLE
SEMINO	Lilyan	D	2005	HOCKEY CLUB 74
BOISSON	Thomas	FW	2005	HOCKEY CLUB 74
BRAUD	Yann	FW	2005	HOCKEY CLUB 74
CHAPUIS	Mattis	FW	2005	GENEVE - AGFH
CLOTTE	Melvin	FW	2005	GAP
DENIAU	Kilian	FW	2005	HOCKEY CLUB 74
HARRISON	Tom	FW	2005	HOCKEY CLUB 74
NILLY	Arthur	FW	2005	GENEVE - AGFH
NOGARETTO	Hugo	FW	2005	GRENOBLE
SERRES	Aurélien	FW	2005	GAP
TOUBHANS BESNIER	Téo	FW	2005	BRIANCON
Remplaçants				
BARBARET	Maxence	GK	2005	LYON
KLEIBER	Max	GK	2005	HOCKEY CLUB 74
LAGHA	Théo	GK	2005	GRENOBLE
BELLANGER	Alix	D	2005	HOCKEY CLUB 74
BORREL	Damien	D	2005	MONTPELLIER
CHIRON	Raphael	D	2005	CLERMONT
GINCOURT	Peter	D	2005	HOCKEY CLUB 74
MESTADIER	Loan	D	2005	MONTPELLIER
BELIERES	Melvin	FW	2005	VILLARD DE LANS
CHAZAUD	Louison	FW	2005	GAP
COLOMBAN	Yoan	FW	2005	BRIANCON
LAVOREL	Joris	FW	2005	ANNECY
MOSCA	Hugo	FW	2005	GRENOBLE
RABISCHONG	Victor	FW	2005	CLERMONT

COÛT DE L'ACTION – MODALITES DE PAIEMENT

☞ **Le coût de ce tournoi est de 240€ par joueur.** Ce montant comprend tous les frais d'organisation (engagement, transport en bus par la Société IMBERT, hébergement et repas).

☞ **Les modalités de paiement sont les suivantes :**

- Un chèque de l'intégralité du montant (240€) ou 2 chèques de 120€ ou 3 chèques de 80€.

- Le ou les chèques sont à libeller à l'ordre de : « **Ligue Auvergne – Rhône Alpes de Hockey sur Glace** ».

- Indiquez derrière chaque chèque : nom, prénom du joueur et le mois d'encaissement souhaité sachant que les chèques devront être encaissables en Décembre 2018, Janvier et Février 2019. Les chèques seront encaissés entre le 25 et le 31 du mois indiqué.

- L'intégralité du paiement ne pourra plus être remboursée 15 jours avant le début du tournoi sauf pour motif médical sur présentation d'un certificat.

☞ **Le paiement est à transmettre par voie postale à l'adresse suivante :**

**LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES DE HOCKEY SUR GLACE
(U14 Mannheim)
Immeuble le Marignan
1A, Rue Bayard
05000 GAP**

☞ **L'inscription ne sera définitive qu'à réception du paiement complet par courrier postal.**

FORMALITES ADMINISTRATIVES

☞ **Nous vous demandons de joindre les documents suivants sous forme PDF lors de votre confirmation de participation* :**

- Pièce d'identité en cours de validité recto-verso : carte d'identité (10 ans) ou passeport (5 ans),
- Autorisation de Sortie de Territoire dûment remplie accompagnée de la photocopie de la carte d'identité des parents.
- D'une carte vitale européenne nominative ou d'une attestation provisoire (demande sur <http://www.ameli.fr>).

- Licence 2018 / 2019,
- Attestations de sécurité sociale (pas de photocopie de la carte vitale),
- Attestation de mutuelle,
- Attestation de décharge parentale dûment remplie,
- Autorisation d'exploitation de l'image dûment remplie.

** Sauf pour les documents déjà transmis pour une action de la saison 2018/2019.*

☞ **De plus, les joueurs devront être en possession des documents originaux suivants :**

- Pièce d'identité en cours de validité : carte d'identité (10 ans) ou passeport (5 ans),
- Autorisation de Sortie de Territoire dûment remplie accompagnée de la photocopie de la carte d'identité des parents.
- D'une carte vitale européenne nominative ou d'une attestation provisoire (demande sur <http://www.ameli.fr>).

☞ **ATTENTION !!! Les joueurs n'ayant pas de passeport européen doivent faire des démarches auprès de leur Préfecture en fonction de leur situation administrative particulière.**

MATERIEL NECESSAIRE

☞ **Veillez-vous munir :**

- De votre équipement de hockey au complet, ainsi que de 2 crosses en bon état.
- De quatre pattes et de serviettes de rechange en quantité suffisante pour tout le rassemblement.
- D'une tenue (short, jogging, etc.) et de chaussures de sport (type running) en bon état.
- De claquettes pour circuler dans la douche et les vestiaires.

☞ **Les Ligues et la Zone Sud Est se déchargent de toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets ou de valeurs au cours de cette action.**

DEPLACEMENT – RENDEZ-VOUS

DEBUT DU RASSEMBLEMENT: le Vendredi 25 Janvier 2019

- Départ de Gap (patinoire) vers 1H30 du matin pour les joueurs de Gap et Briançon.
- Départ de Grenoble (patinoire) vers 3H15 du matin pour les joueurs de Grenoble.
- Départ de la douane de Bardonnex vers 5H00 pour les joueurs du HC 74 et de Genève.

Il sera nécessaire de prévoir un petit déjeuner et un repas tiré du sac pour le vendredi.

FIN DU RASSEMBLEMENT: dans la nuit du Dimanche 27 au Lundi 28 Janvier 2019

- Dépose à la douane de Bardonnex vers 0H00 pour les joueurs du HC 74 et de Genève.
- Dépose à Grenoble (patinoire) vers 1H45 du matin pour les joueurs de Grenoble.
- Dépose à Gap (patinoire) vers 4H00 du matin pour les joueurs de Gap et Briançon.

Les horaires de rendez-vous exacts vous seront communiqués ultérieurement dès que nous recevrons le programme définitif du Tournoi.

☞ **Les Ligues de la Zone Sud Est ne prennent pas en charge les frais liés au déplacement jusqu'aux points de rendez-vous indiqués ci-dessus.** Les joueurs sont par conséquent priés de se rendre aux lieux et horaires de rendez-vous selon leur propres moyens. Naturellement, nous invitons les clubs et familles à effectuer une coordination afin de limiter les frais liés au transport.

HEBERGEMENT – RESTAURATION



Hôtel NH Mannheim Viernheim

Téléphone: +49 6204 6090

Adresse mail : nhmannheimviernheim@nh-hotels.com

Site internet : <http://www.nh-hotels.de/hotel/nh-mannheim-viernheim>



ZONE SUD-EST
FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE HOCKEY SUR GLACE



AURA
LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES
DE HOCKEY SUR GLACE



PACA
LIGUE PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR
DE HOCKEY SUR GLACE

AUTORISATION DE DECHARGE PARENTALE

Je soussigné(e) :

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

AGISSANT EN QUALITÉ DE REPRÉSENTANT LÉGAL (père, mère, tuteur *) DE :

Nom et prénom :

Date de naissance :/...../..... **Groupe sanguin :**

Numéro de sécurité sociale :

Nom de la Mutuelle : **N° adhérent :**

Traitement médical particulier ou allergies :

.....
.....
.....

Autorise le responsable des Ligues de la ZONE SUD EST à faire pratiquer sur la personne de mon enfant toute intervention chirurgicale, anesthésie ou soins médicaux qui, en cas d'urgence, apparaîtraient nécessaires au cours des Programmes de la saison 2018 – 2019, et à prendre toute décision en cas d'indiscipline (ex : retour au domicile aux frais des parents).

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Tél. domicile : **Tél. bureau :**

Tél. portable : **E-mail :**

Fait à

Le

**Signature du responsable légal
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)**

* : rayez la mention inutile

Signature du responsable légal (Précédée de la mention « lu et approuvé »)



ZONE SUD-EST

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE HOCKEY SUR GLACE



AURA
LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES
DE HOCKEY SUR GLACE



PACA
LIGUE PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR
DE HOCKEY SUR GLACE

AUTORISATION D'EXPLOITATION DE L'IMAGE (PERSONNE MINEURE)

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

AGISSANT EN QUALITÉ DE REPRÉSENTANT LÉGAL DE :

Nom et prénom :

Autorise gracieusement la **Fédération Française de Hockey sur Glace et ses Ligues Régionales** à exploiter ou faire exploiter (par diffusion et/ou publication et/ou commercialisation) les images (et, le cas échéant, la voix, le patronyme et/ou la signature) le représentant.

Cette autorisation est valable, à compter de la signature de la présente, pour une durée indéterminée et concerne les supports suivants :

- Sites Internet :** FFHG et Zone Sud Est, Site Fédéral des Entraîneurs de Hockey sur Glace, Page Face Book des Ligues PACA et Rhône Alpes.
- Chaîne(s) de télévision (préciser) :
- Presse écrite, audiovisuelle et/ou informatique**
- Supports publicitaires (et notamment l'affichage, la PLV)
- Plaquette, CD, DVD commerciaux ou de présentation**
- Newsletter**
- Autres :** Ouvrage pédagogique papier et/ou informatique à destination des entraîneurs.

La **Fédération Française de Hockey sur Glace et ses Ligues Régionales** s'engagent à ce que les images ainsi exploitées ne portent pas atteinte à sa dignité humaine, à son intimité, à son honneur et à sa réputation.

Fait à

Le

Signature du représentant Précédée de la mention « Lu et approuvé, bon pour autorisation »	Signature du mineur